



VIOLENCE EDUCATIVE ORDINAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

<p>Contexte</p> <p>Dans la proposition de loi déposée par la députée Maud Petit la violence éducative ordinaire ou VEO est ainsi définie : « La VEO est l'ensemble des pratiques coercitives et punitives utilisées, tolérées, voire recommandées dans une société, pour "éduquer" les enfants. Elle est faite de violence verbale : moqueries, propos humiliants, cris, injures... ; de violence psychologique : menaces, mensonges, chantage, culpabilisation... ; et/ou de violence physique : gifles, pincements, fessées, secousses, projections, tirage de cheveux, tapes sur les oreilles... ». Le 10 juillet 2019 la loi relative à l'interdiction des "violences éducatives ordinaires" est promulguée pour la première fois en France, elle précise que « l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ». Le rapport du gouvernement qui s'en suivit met notamment l'accent sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement des parents et des professionnels à travers l'accompagnement à la parentalité et la formation des professionnels des professionnels au développement de l'enfant et à la bientraitance.</p>	
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses propres représentations sur la violence éducative ordinaire - Repérer les contextes dans lesquels s'exerce la VEO dans les différents domaines de la vie de l'enfant - Identifier les conséquences de cette violence - Adapter son intervention professionnelle et personnelle pour aller vers une éducation bienveillante et empathique 	
<p>Public visé</p> <p>Professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Toute personne désireuse de se former sur le sujet.</p>	<p>Contenu et déroulement de la formation</p> <p>Accueil Présentation de l'intervenant(e), des stagiaires, des attentes et du programme de formation</p>
<p>Prérequis</p> <p>Aucun prérequis nécessaire</p>	<p>Définir la violence éducative ordinaire Histoire de la VEO Paroles de psychologues, neuroscientifiques et sociologues Ce que nous dit la loi</p>
<p>Durée</p> <p>3 jours (21 heures)</p>	<p>Les manifestations de la violence éducative ordinaire Les stéréotypes et préjugés sur la violence éducative ordinaire Typologie de la VEO</p>
<p>Lieu</p> <p>Cayenne</p>	<p>Les effets de cette violence Les conséquences sur le développement psycho-affectif, neurologique, émotionnel de l'enfant Les répercussions sur le futur adulte L'emprunte générationnelle</p>
<p>Dates</p> <p>Nous consulter</p>	<p>Prévenir, accompagner et modifier ses pratiques Concepts de bientraitance, de bienveillance et d'empathie dans l'éducation et les soins aux enfants Développer ses compétences psychosociales Réseau professionnel de soutien</p>
<p>Intervenante</p> <p>Lise GILLOT, doctorante en Sciences Politiques au Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales, Titulaire de master II Pratiques et Ingénierie de l'Education, du Travail et de l'Action Sociale</p>	<p>Bilan et évaluation Bilan et évaluation des acquis et de la satisfaction <i>Questionnaire à chaud à l'issue de la formation</i></p>
<p>Tarif</p> <p>588€ TTC/stagiaire</p>	<p>Modalités pédagogiques : <i>Jeux de présentation, apports théoriques, supports vidéo, débat mouvant, brainstorming, one to one, cercle de parole, théâtre, forum, jeux quiZ</i></p>



	Une attestation de suivi sera remise à chaque stagiaire ayant assisté à l'intégralité de la formation.
--	---

**Personne en situation de handicap, nous contacter pour tout besoin éventuel d'adaptation*

Pour nous contacter :

IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 01 00 96 – Email : contact@irdts.org

Site internet : www.irdts.org